

Habilitation électrique Exécutants

Travaux d'ordre non électrique B0 – H0 – H0V



Durée : 7 heures
Nb Participants : 12 maximum

Personnes concernées

Personne exécutant des travaux d'ordre non électrique.

Pré-requis

Aucune connaissance en électricité nécessaire.

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
- Avoir un comportement adapté lors de ses déplacements et évolutions dans un environnement électrique (ouvrages ou installations).

Programme

Partie théorique :

- Généralités électriques.
- Sensibilisation aux risques électriques.
- Prévention et protection contre les risques électriques.
- Textes réglementaires et Normes.
- Publication NF C 18-510.
- Rôle de l'exécutant non électricien.
- Conduite à tenir en cas d'accident et/ou d'incendie.

Partie pratique :

- Evaluation des risques, déplacement, évolution et comportement adapté dans un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens.

Évaluation et validation

A l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence.

B0-H0-01.2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://www.neoprev.com>